L'ITURI, AU NORD-EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

FAIT-ELLE FACE A UNE HISTOIRE SOCIALE FALSIFIEE ? DEVOIR DE MEMOIRE A L'INTENTION DE TOUS CEUX DONT LA CHOSE INTERESSE

1. EXPOSE DE MOTIF

La République Démocratique du Congo est secouée par des conflits armés, particulièrement dans sa partie orientale depuis plusieurs décennies. Ces conflits ont causé et causent encore des dégâts énormes sur les civils : de morts d'hommes, de déplacements massifs des populations, des incendies des maisons et autres conséquences plus fâcheuses sur les civils innocents.

La Province de l'ituri, n'étant pas épargnée de cette situation d'insécurité, elle connait depuis 2017 ; une résurgence des violences provoquées par les groupes armés qui continuent à semer des désolations dans de milliers de familles.

Plusieurs recherches ont été réalisées sur l'Ituri, il se dégage alors des interprétations divergentes d'après auteur et/ou source avec des argumentaires multiformes expliquant à leurs manières le problème.

Cette divergence serait due, soit à (au) :

- Une source (d'information) inédite consultée par de chercheurs, ces derniers à leur tour, utiliseraient ces données brutes sans les soumettre à une contrevérification ;
- Manque d'une source fiable d'informations aux chercheurs ;
- Une mauvaise connaissance des réalités des peuples de l'Ituri ;
- Une mauvaise lecture des faits allant dans le sens de coller les actions isolées de quelques individus sur des groupes entiers ; le cas de 1911 par ex. parmi tant d'autres ;
- La perpétuité des sources biaisées d'informations déjà publiées par d'autres ;
- La perception du conflit en Ituri étant uniquement l'affaire entre deux ethnies ;

Cette situation de divergences crée dans la mémoire collective, des confusions mais aussi des carences informationnelles gravissimes sur la bonne compréhension des contextes des atrocités de l'Ituri, que les causes soient endogènes ou exogènes. Ce qui pourrait constituer aux yeux d'une multitude de personnes conscientes, un vide ou un appauvrissement intellectuel, ou tout simplement un désintéressement inquiétant et dangereux aux contemporains que nous sommes,

pari cochet la postérité. Ce qui génère la question de l'historiographie Iturienne et son rôle dans le contexte précis où se retrouve la Province de l'Ituri.

Nul n'ignore, qu'il est de notre droit comme tout citoyen du Pays, de nous exprimer et ce, conformément à la constitution de la RDC en son article 23 qui stipule que : « toute personne a droit à la liberté d'expression ». Encore qu'il est de la responsabilité noble incombant à tout acteur socio-Humanitaire de réfléchir en amont devant une potentielle crise anthropique en proposant à la communauté des actions anticipatives à travers une lecture évènementielle futuriste.

Considérant le contexte de notre Province de l'Ituri, victime de ces catastrophes anthropiques depuis de décennies, ce texte n'a pour objectif de porter aucun jugement sur quiconque a réfléchi sur l'Ituri à travers les œuvres d'esprit et tous ceux qui travaillent efficacement pour la stabilisation de cette Province. Au contraire, il veut plutôt susciter en eux et dans l'opinion, un sursaut d'esprit d'analyse critique et approfondie du problème de l'ituri en tenant compte de plusieurs dimensions importantes de la question.
Voilà, un motif pour toute personne animée par le souci de la vérité, de ne pas se taire, et d'observer le problème avec un regard passif. Ce qui va permettre, peut-être, aux hérésies, aux narrations fallacieuses, et parfois à certains écrits mensongers, savamment montés de prospérer malheureusement dans notre société alors que meurtrie depuis plusieurs années.
Cependant, bien conscient que la situation soit vraisemblablement complexe, nous tirons notre sonnette d'alarme aux acteurs politiques, scientifiques, sociaux ou autres d'aborder le problème et les différentes démarches de pacification dans les vrais contextes afin de réécrire et de donner une autre dimension de l'histoire sociale de l'Ituri.
L'occasion faisant le larron, et pour se rendre compte de façon brève du conflit en Ituri, quelques facteurs sont régulièrement présentés par certains chercheurs, que quelques-uns d'entre eux soient des Ituriens ou non Ituriens. Nous y sommes arrivés après avoir parcouru et lu un bon nombre des documents des chercheurs, des rapports des organisations nationales et internationales, des déclarations des groupes armés locaux et autres documents des membres des communautés ituriennes.
Ces facteurs sont le plus souvent présentés comme ci-dessous :

- ✓ Le conflit serait latent, communautaire et cyclique selon certains : une possible lecture erronée du contexte de l'évènement vécu, des années des révoltes et altercations des autochtones contre le pouvoir colonial et l'explorateur Stanley seraient confondues au

conflit communautaire, des contradictions des années et d'autres sans contenu, nous pouvons citer en titre d'exemple :

Professeur TUMBA LWABA

Il remonte l'historique du conflit à partir de 1887,1911 ;1923 ;1966, et ajoute qu'à l'exception de quelques incidents survenus lors des années précitées et qui avaient pour objet des différends fonciers et que les autorités à l'époque en place ou les chefs traditionnels avaient toujours résolu, les deux ethnies en cause (Lendu et Hema), ont cohabité sans grand problème, pendant près de trois siècles. Nous signalons que, l'année 1887 dans l'histoire de l'ituri a été marquée par une attaque des autochtones contre l'explorateur STANLEY. Ces écrits sont contenus dans le document *Livre Blanc* écrit par le Professeur TUMBA LWABA alors Ministre des droits Humains de la RDC en 2001.

Le Père AUGUSTIN WILIWOLI

Il écrit dans son livre : la *Réconciliation après un conflit violent*, L'Harmattan, 2018. Il présente alors dix années comme celles durant lesquelles il y a eu des conflits entre les deux communautés ituriennes, à savoir, les Hema et Les Lendu : 1911, 1933, 1962, 1966, 1972, 1974-1975, 1981, 1982, 1992-1993 et 1999. Un livre relatif au conflit de 1999.

Thierry VIRCOULON

Dans son article, *Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix*, il précise que la conflictualité a été dominée par l'antagonisme entre Hema et Lendu en Province de l'ituri et reprend les années: 1911, 1923, 1966, 1979, 1992, 1999-2006. Document publié en 2021 relatif au conflit de 2017, il est chercheur à l'Institut Français des relations Internationales à Paris.

Professeur BUNGISHABAKU KATO

Quant à lui, dans son article : *Mémoire et Histoire dans les conflits d'identité en Ituri*, il reprend les écrits de Monsieur N'DIMINA-MOUGALA en ce terme : l'on a connu des affrontements particulièrement entre deux communautés de l'Ituri : Hema et Lendu : 1911 ; 1921; 1969; 1971; 1981; 1992-1993; 1998-2004 et 2017.

Professeur SAMBA KAPUTO

Dans son livre *Phénomène d'Ethnicité et conflits Ethno-politiques en Afrique Noire Postcoloniale*, il écrit que les sociétés segmentaires avaient lutté pendant plus de vingt ans

contre la présence coloniale sur leur territoire, elles avaient des difficultés d'adaptation et furent récalcitrantes à s'accommoder au pouvoir colonial.

Caucus des Parlementaires de l'Ituri

Quant aux élus (Législatives 2023-2028), réunis au sein du caucus, à travers leur *Contribution du caucus des parlementaires de l'Ituri à la construction de la paix,* signifient plutôt que le consensus actuel retient qu'il y a eu jusque-là au moins huit cycles des conflits sanglants à la lumière des repères chronologiques suivants : 1911 ; 1921 ; 1969, 1971 ; 1981 ; 1992-1993 ; 1998-2005, 2017, dont les plus meurtriers 1999 et 2017.

QUELLE LECTURE RESPECTIVE DES DEUX COMMUNAUTES ATTIRANT SOUVENT L'ATTENTION DE PLUSIEURS CHERCHEURS ?

POUR LA COMMUNAUTE LENDU

Dans son projet des résolutions du conflit de 1999 ; le Peuple Lendu présenta l'historique de conflit en ce terme : le conflit le plus ouvert se déclare autour de **1974-1975** et la date de **5/8/1975** a été retenue pour les cérémonies et l'entérinement de cette réconciliation. Cela a eu lieu lors des travaux de Paix du 29 juillet au 4/8/1999 à Nyakasanza, ville de Bunia, Province de l'Ituri.

Un autre document de ce même peuple, les Statuts de LORI, les statuts étant comme un document définissant la volonté commune d'être ensemble, notariés en 1985, reprend des années suivantes dans le préambule: 1911 et 1939 ayant marqué des révoltes contre les colonisateurs en Territoire de Gety et 1943 en Territoire de Djatsi.

POUR LA COMMUNAUTE HEMA

Jusqu'en1960 ; les Hema vivaient toujours en symbiose avec leurs voisins nonobstant quelques altercations isolées entre des personnes partageant des terres rapprochées. Jamais, il n'y avait des contestations entre les différentes communautés culturelles. L'Histoire sociale de l'Ituri témoigne des bons rapports sociaux observés jusqu'en 1975 dans l'ensemble de l'Ituri.

L'année 1975 reste la principale référence du début de la tragédie entre les deux peuples dont les HEMA et LENDU. Lire le document des travaux intracommunautaire Hema du 25 au 28 août 2019 à la CECA 20, ville de Bunia, Province de L'ITURI.

En dehors des contradictions des années, comme vous pouvez le remarquez, d'autres problèmes avancés dans les littératures pour situer le conflit en Ituri sont les suivants :

- ✓ Les contradictions sur les écrits des mouvements migratoires qui seraient aussi à la base des tensions ethniques, une observation depuis des années ;
- ✓ Le complexe de supériorité des uns en Ituri ; les hypocrisies auraient suscité des conflits avec les voisins ; une perception depuis des décennies ;
- ✓ La faiblesse dans la gouvernance foncière aurait accentué de tensions en Ituri ; une analyse depuis 1999 à nos jours ;
- ✓ Les uns en Ituri seraient victimes de complexe d'infériorité auquel s'ajoutent des sentiments des frustrations qui poussent aux violences ; une observation depuis des années ;
- ✓ La paresse et sentiment de la haine des uns contre les autres seraient à la base du conflit, une analyse depuis des décennies ;
- ✓ Les stratégies politiciennes accompagnées des manipulations internes ou externes pour de positionnement, une analyse de 1999 à nos jours ;
- ✓ La communautarisation des faits individuels serait un motif pour se défendre en cas des difficultés une observation depuis toujours ;
- ✓ Le Diocèse Catholique de Bunia serait tribalisé et source du conflit, une analyse depuis des décennies ; des critiques acerbes souvent orientées contre l'Eglise ; Il y a urgence de comprendre l'évolution de la mission d'évangélisation ;
- ✓ Les uns auraient un projet de restaurer un vaste Empire en connivence avec les Etrangers, un discours de haines qui a largement gagné les esprits depuis 1999 ;
- ✓ Les intérêts des sociétés multinationales seraient à la base des atrocités, une analyse de 1999 à nos jours ;
- ✓ Le décès d'un prêtre de l'ordre des Carmes à la Paroisse Catholique de Drodro serait l'un des éléments déclencheurs de 2017 ; un argument repris plusieurs fois dans des documents et des assises de paix, le Diocèse Catholique est accusé d'avoir entretenu un flou sur l'affaire ;
- ✓ Le colonisateur et le régime du Président Mobutu auraient accordé des faveurs aux membres d'une seule communauté en Ituri, un argument qui nécessite des preuves à démontrer depuis la colonisation à nos jours ;
- ✓ Les postes importants dans les services publics seraient occupés par des personnes qui ne sont pas des Ituriens d'origine ; depuis des décennies ;
- ✓ Les tracasseries militaires auraient suscité les révoltes des certains en Ituri, une allusion relative au conflit de 2017 ;

- ✓ L'échec du processus de pacification de l'Ituri serait à la base de la résurgence du conflit ; une analyse faite pour les atrocités de 2017.

2. CONSTAT

- Il ressort de plusieurs analyses et observations faites par des personnes bien averties que les différentes années historiques sont contradictoires et présentent une mauvaise lecture des rapports sociaux des peuples de l'Ituri ;
- Il Ya ceux qui soutiennent huit cycles des conflits en Ituri et remontent le problème à partir de 1911 ; alors que le Professeur Tumba LWABA commence en 1887 et le Père Augustin WILIWOLI est allé au de-là de huit années ;
- La question à se poser serait de savoir si la Province aurait-elle connu huit cycles des conflits, plus ou moins ? Dans les écrits de plusieurs chercheurs, nous remarquons la délimitation temporelle sans un contenu dans l'espace. Difficile donc de savoir ce qu'aurait été le criterium retenu pour la définition d'un cycle de conflit par certains ;
- L'année 1911 souvent reprise par certains chercheurs comme le début de conflit communautaire ne reflète pas la lecture des membres des communautés supposées être concernées. Et si 1911 marquait le début, la suite reste confuse ! Qu'en est-il de 1921 ou 1923, 1966 ou 1969 ? Alors que, pour le Père Augustin, c'est 1933. Où serait la part de la vérité historique ?
- Il est constaté que des écrits des chercheurs ou autres personnes contribuent énormément à falsifier l'histoire de l'Ituri et exacerbent les sentiments des haines et confusions dans les esprits des personnes moins averties ;
- Les différents mécanismes de pacification mis en place semblent plus se focaliser sur les effets ou les conséquences du conflit sans souvent creuser le fond du problème ;
- Les problèmes présentés lors des assises de paix depuis des années ou soit dans des documents consultés sont dynamiques et récurrents ; certains parmi eux ne sont que des raisons non fondées bien exploitées par les idéologues de conflit.

3. SUGGESTION

Au regard de l'ampleur de la tragédie sécuritaire et humanitaire causée par les groupes armés locaux en Province de l'Ituri, il est plus qu'urgent et important d'analyser profondément les différents problèmes souvent présentés comme cause du conflit et élaguer définitivement de l'histoire de l'Ituri, des raisons fallacieuses qui reviennent régulièrement dans les littératures de crainte de demeurer longtemps dans un cercle vicieux d'un processus de pacification dont le problème semble être mal connu par plusieurs.

Dès lors que les points de divergence seront clairement identifiés et les solutions y afférentes proposées; le pouvoir public avec tous ses appareils pourra, à son tour, entériner toutes les résolutions dans un document officiel. Lesquelles résolutions devront être imposables à tous pour la cohésion sociale et cohabitation pacifique en Province de l'Ituri.

Fait à Bunia le 27/ 4 /2026.

Jean BOSCO KISOKE.

Notable et Spécialiste des Questions socio-Humanitaires en ITURI.

boscokisoke2025@gmail.com ; **+243820649847, +243998766617.**